

JOURNAL DE LYON

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des communications anonymes et ne se charge de les renvoyer. — Toute lettre adressée au journal sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNÉGAN
Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon.....	Trois mois : 30 fr.	Six mois : 50 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône.....	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes.....	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements.....	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS
partent dès 1^{er} et 15
de chaque mois.

Gérant :
C. BENOIT-GONIN
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du gérant.

NOUVELLES DU JOUR

25 avril.

Le mécanisme électoral, sous le second empire, était un s'en souvenant — compliqué, une infinité de rouages, dont le plus puissant était, sans conteste, ce qu'on a appelé la direction des affaires et chargé M. Pi-y-Margall de l'intérieur de la présidence.

La commission de permanence des Cortès n'a point vu ce changement d'un œil favorable, et ses sentiments bien connus ont provoqué à Madrid une assez vive agitation. Avant-hier, pendant que la commission de permanence tenait séance, des bataillons de l'ancienne garde nationale, bientôt rejoints par quelques officiers et généraux en non-activité, ont formé des groupes menaçants sur plusieurs points de la ville. Entourés par les volontaires de la république, l'armée et la population, les rebelles se sont promptement dispersés en abandonnant leurs armes. Le gouvernement a été acclamé et l'issue de cette tentative, ainsi que les sentiments qu'elle a excités, di. la dépêche à laquelle nous empruntons ces détails, fait espérer que l'ordre ne sera plus troublé.

Un dernier télégramme, daté du 24, annonce qu'à la suite de cet incident, le gouvernement a prononcé la dissolution de la commission de permanence — ce qui n'est pas d'un favorable augure, il faut l'avouer, — pour le maintien de la tranquillité publique.

Hier à six heures de la clôture de la session du Reichsrath de l'empire austro-hongrois. Le discours du trône fait ressortir que la réforme électorale qui vient d'être accomplie, crée pour l'avenir un Reichsrath indépendant qui, sans tenir à l'autonomie des provinces, sera l'expression de l'unité de l'empire. Sur le terrain ainsi préparé, tous les peuples peuvent travailler au progrès de la vie constitutionnelle. Bien que le compromis désiré n'ait point abouti, la Galicie reconnaît dans la nomination récente d'un ministre galicien une preuve de la sollicitude du gouvernement.

Le discours énumère ensuite les travaux accomplis par le Reichsrath; il constate la prospérité de l'empire. Il dit en terminant : C'est, pendant qu'une paix profonde règne dans toute l'Europe, et c'est sous des auspices favorables à l'intérieur que l'exposition de Vienne pourra s'ouvrir prochainement.

Le Reichstag de Berlin a procédé hier à la première délibération sur le projet de loi de M. Falke, concernant l'introduction du mariage civil.

Ce projet, combattu par le parti centre, qui alléguait l'incompétence du Reichstag, a été renvoyé à une commission de 14 membres.

La période électorale parisienne touche à sa fin. C'est après-demain dimanche que le vote aura lieu. Nous faisons les vœux les plus ardents pour que le nom de M. de Rémusat sorte de l'urne. La victoire du parti républicain modéré serait, à nos yeux, la victoire de la République elle-même, et nous ne verrions qu'avec une grande appréhension le triomphe de M. Barodet.

Il ne dépend ni de M. Gambetta, ni de M. Barodet lui-même, ni d'aucun de leurs amis, que la candidature de l'ex-maire de Lyon n'ait pas la signification que la force des choses lui donne; sa victoire ne serait pas une victoire pour le gouvernement; elle ne serait même pas un avertissement amical donné à celui-ci; elle serait purement et simplement, et sans phrases, un échec de ce gouvernement. Or, cet échec de M. Thiers serait un échec pour la République; la droite de l'Assemblée, renforcée immédiatement du centre Casimir Périer, s'empresserait de prendre en main les affaires avec vigueur et violence; l'élection Barodet serait le pendant de l'élection d'Eugène Sue; une loi nouvelle du 31 mai ne tar-

derait pas à surgir, et l'on sait où nous mènent ces sortes de lois, — à la chute des républiques.

Quand un pays a de pareilles leçons dans son passé, il devrait s'en souvenir. Ceux-là ne peuvent pas prétendre à le gouverner jamais, qui les oublient ou les méconnaissent.

Paris a dans son histoire de grandes et nobles pages de sagesse politique. Puisse-t-il dimanche prochain ne pas mentir à ces traditions d'honneur!

L'élection, par la capitale, de M. de Rémusat, c'est l'attachement à la République de tous ces éléments modérés, sans lesquels aucune forme de gouvernement ne peut durer; c'est la consolidation immédiate de la foi républicaine dans l'esprit de ces républicains du lendemain, qui sont l'appoint indispensable et comme le lest de la République.

L'élection de dimanche sera une des journées critiques de la France. Il dépend de Paris que la forme actuelle de gouvernement, c'est-à-dire la République, se consolide, ou qu'elle périsse.

Nous espérons que la majorité des électeurs parisiens le comprendra et refusera d'obéir aux sophismes de ceux qui, renversant toutes les situations et fermant les yeux à l'évidence, voudraient, sous prétexte de raffermir la République, faire échec au gouvernement à qui nous devons le maintien de cette République et la libération anticipée du territoire.

LA GUERRE A SUMATRA

Une vive émotion règne en ce moment en Hollande par suite des mauvaises nouvelles qu'on a reçues de Sumatra. L'expédition entreprise contre le sultan d'Atchin a rencontré des résistances inattendues et a tourné au désastre. Divers journaux, le *Dagblad d'Ulrecht*, le *Dagblad de la Haye* expriment avec la plus grande énergie les sentiments que les événements douloureux inspirent au pays; ils accusent le gouvernement d'impéritie et de négligence et essayent de provoquer une crise ministérielle. D'autres feuilles, telles que le *Handelblad d'Amsterdam*, réservent leur jugement et demandent, avant de se prononcer, que le gouvernement s'explique.

Le fait est que la question de cette expédition néerlandaise est encore fort obscure; on ignore non seulement les causes du désastre, mais les causes de la guerre ne sont elles-mêmes que fort imparfaitement connues.

Au surplus, la Chambre vient de reprendre ses travaux et les ministres ne tarderont pas à être mis en demeure de se justifier: on s'attend à des séances orageuses, car si le Hollandais mérite largement la réputation que lui a faite son flegme imperturbable, deux passions encore lui restent: celle des tulipes, comme on sait, et celle de ses magnifiques colonies de l'Inde. La première de ces passions est de pur agrément et absolument désintéressée, mais il n'en est pas de même de la seconde. Les Indes néerlandaises sont en effet d'un excellent rapport et versent dans les caisses de l'Etat, bon an mal an, un nombre très-respectable de millions qui soulagent d'autant le budget ainsi que la bourse du contribuable.

Prenons Java pour exemple. Le revenu annuel moyen de cette île est de 235 millions de francs et, tous frais payés, il y a pour le trésor des Pays-Bas un excédant net qui varie de 20 à 65 millions. A proprement parler, Java n'est qu'une immense ferme exploitée au profit de l'Etat. Le travail n'y est pas libre: les deux tiers des terres cultivées appartiennent au gouvernement hollandais qui fait travailler les indigènes à titre de corvée. Les produits sont ensuite vendus par la grande compagnie des Indes.

On voit d'après cela combien doit être puissant l'intérêt que les questions coloniales inspirent en Hollande: ce sont en somme de véritables questions d'équilibre budgétaire. Si les bénéfices que la mère patrie est habituée

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

24 avril 1873.

Mauvaises impressions aujourd'hui. Pourquoi? On ne sait. Mais il y a du découragement parmi les nôtres. Quelqu'un me dit: « Bah! c'était la même chose la veille de l'élection Vautrain; tout le monde croyait voir Victor Hugo tout emporter; il a été battu cependant. On ne peut rien cependant qu'il y ait chez les meneurs de la candidature Barodet, précisément parce qu'ils sont en petit nombre, une unité d'action qui les rend très-redoutables en leur épargnant les fautes que l'autre parti, si nombreux, ne peut guère s'empêcher de commettre. La tâche des ultra-radicaux est de beaucoup la plus facile, remarquez-le. On ne demande à leur candidat ni titres ni explications. C'est un nom, c'est un fétiche, et cela suffit. C'est lui qui a droit de monter à la tribune et de dire tout discours: « Je m'appelle Barodet. » Quand on fait une élection à telles enseignes, il n'y a plus à discuter; c'est comme avec les femmes qui démontrent tous les raisonnements en vous répondant: « Parce que... »

La République française, le Rappel, et le

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine.)

Paris, le 24 avril 1873.

Le discours de M. Gambetta, que je vous signalais hier, tient 13 colonnes dans la République française. Bien vous pensez que je ne vais point m'amuser à analyser ce morceau, fort beau, j'en conviens, mais trop long. Je préfère renvoyer vos lecteurs au journa

LES ABONNEMENTS

La rédaction ne répond pas des communications anonymes et ne se charge de les renvoyer. — Toute lettre adressée au journal sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNÉGAN
Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon.....	Trois mois : 30 fr.	Six mois : 50 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône.....	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes.....	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements.....	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS
partent dès 1^{er} et 15
de chaque mois.

Gérant :
C. BENOIT-GONIN
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du gérant.

Le mécanisme électoral, sous le second empire, était un s'en souvenant — compliqué, une infinité de rouages, dont le plus puissant était, sans conteste, ce qu'on a appelé la direction des affaires et chargé M. Pi-y-Margall de l'intérieur de la présidence.

La commission de permanence des Cortès n'a point vu ce changement d'un œil favorable, et ses sentiments bien connus ont provoqué à Madrid une assez vive agitation. Avant-hier, pendant que la commission de permanence tenait séance, des bataillons de l'ancienne garde nationale, bientôt rejoints par quelques officiers et généraux en non-activité, ont formé des groupes menaçants sur plusieurs points de la ville. Entourés par les volontaires de la république, l'armée et la population, les rebelles se sont promptement dispersés en abandonnant leurs armes. Le gouvernement a été acclamé et l'issue de cette tentative, ainsi que les sentiments qu'elle a excités, di. la dépêche à laquelle nous empruntons ces détails, fait espérer que l'ordre ne sera plus troublé.

Un dernier télégramme, daté du 24, annonce qu'à la suite de cet incident, le gouvernement a prononcé la dissolution de la commission de permanence — ce qui n'est pas d'un favorable augure, il faut l'avouer, — pour le maintien de la tranquillité publique.

Hier à six heures de la clôture de la session du Reichsrath de l'empire austro-hongrois. Le discours du trône fait ressortir que la réforme électorale qui vient d'être accomplie, crée pour l'avenir un Reichsrath indépendant qui, sans tenir à l'autonomie des provinces, sera l'expression de l'unité de l'empire. Sur le terrain ainsi préparé, tous les peuples peuvent travailler au progrès de la vie constitutionnelle. Bien que le compromis désiré n'ait point abouti, la Galicie reconnaît dans la nomination récente d'un ministre galicien une preuve de la sollicitude du gouvernement.

Le discours énumère ensuite les travaux accomplis par le Reichsrath; il constate la prospérité de l'empire. Il dit en terminant : C'est, pendant qu'une paix profonde règne dans toute l'Europe, et c'est sous des auspices favorables à l'intérieur que l'exposition de Vienne pourra s'ouvrir prochainement.

Le Reichstag de Berlin a procédé hier à la première délibération sur le projet de loi de M. Falke, concernant l'introduction du mariage civil.

Ce projet, combattu par le parti centre, qui alléguait l'incompétence du Reichstag, a été renvoyé à une commission de 14 membres.

La période électorale parisienne touche à sa fin. C'est après-demain dimanche que le vote aura lieu. Nous faisons les vœux les plus ardents pour que le nom de M. de Rémusat sorte de l'urne. La victoire du parti républicain modéré serait, à nos yeux, la victoire de la République elle-même, et nous ne verrions qu'avec une grande appréhension le triomphe de M. Barodet.

Il ne dépend ni de M. Gambetta, ni de M. Barodet lui-même, ni d'aucun de leurs amis, que la candidature de l'ex-maire de Lyon n'ait pas la signification que la force des choses lui donne; sa victoire ne serait pas une victoire pour le gouvernement; elle ne serait même pas un avertissement amical donné à celui-ci; elle serait purement et simplement, et sans phrases, un échec de ce gouvernement. Or, cet échec de M. Thiers serait un échec pour la République; la droite de l'Assemblée, renforcée immédiatement du centre Casimir Périer, s'empresserait de prendre en main les affaires avec vigueur et violence; l'élection Barodet serait le pendant de l'élection d'Eugène Sue; une loi nouvelle du 31 mai ne tar-

LA GUERRE A SUMATRA

Une vive émotion règne en ce moment en Hollande par suite des mauvaises nouvelles qu'on a reçues de Sumatra. L'expédition entreprise contre le sultan d'Atchin a rencontré des résistances inattendues et a tourné au désastre. Divers journaux, le *Dagblad d'Ulrecht*, le *Dagblad de la Haye* expriment avec la plus grande énergie les sentiments que les événements douloureux inspirent au pays; ils accusent le gouvernement d'impéritie et de négligence et essayent de provoquer une crise ministérielle. D'autres feuilles, telles que le *Handelblad d'Amsterdam*, réservent leur jugement et demandent, avant de se prononcer, que le gouvernement s'explique.

Le fait est que la question de cette expédition néerlandaise est encore fort obscure; on ignore non seulement les causes du désastre, mais les causes de la guerre ne sont elles-mêmes que fort imparfaitement connues.

Au surplus, la Chambre vient de reprendre ses travaux et les ministres ne tarderont pas à être mis en demeure de se justifier: on s'attend à des séances orageuses, car si le Hollandais mérite largement la réputation que lui a faite son flegme imperturbable, deux passions encore lui restent: celle des tulipes, comme on sait, et celle de ses magnifiques colonies de l'Inde. La première de ces passions est de pur agrément et absolument désintéressée, mais il n'en est pas de même de la seconde. Les Indes néerlandaises sont en effet d'un excellent rapport et versent dans les caisses de l'Etat, bon an mal an, un nombre très-respectable de millions qui soulagent d'autant le budget ainsi que la bourse du contribuable.

Prenons Java pour exemple. Le revenu annuel moyen de cette île est de 235 millions de francs et, tous frais payés, il y a pour le trésor des Pays-Bas un excédant net qui varie de 20 à 65 millions. A proprement parler, Java n'est qu'une immense ferme exploitée au profit de l'Etat. Le travail n'y est pas libre: les deux tiers des terres cultivées appartiennent au gouvernement hollandais qui fait travailler les indigènes à titre de corvée. Les produits sont ensuite vendus par la grande compagnie des Indes.

On voit d'après cela combien doit être puissant l'intérêt que les questions coloniales inspirent en Hollande: ce sont en somme de véritables questions d'équilibre budgétaire. Si les bénéfices que la mère patrie est habituée

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

24 avril 1873.

Mauvaises impressions aujourd'hui. Pourquoi? On ne sait. Mais il y a du découragement parmi les nôtres. Quelqu'un me dit: « Bah! c'était la même chose la veille de l'élection Vautrain; tout le monde croyait voir Victor Hugo tout emporter; il a été battu cependant. On ne peut rien cependant qu'il y ait chez les meneurs de la candidature Barodet, précisément parce qu'ils sont en petit nombre, une unité d'action qui les rend très-redoutables en leur épargnant les fautes que l'autre parti, si nombreux, ne peut guère s'empêcher de commettre. La tâche des ultra-radicaux est de beaucoup la plus facile, remarquez-le. On ne demande à leur candidat ni titres ni explications. C'est un nom, c'est un fétiche, et cela suffit. C'est lui qui a droit de monter à la tribune et de dire tout discours: « Je m'appelle Barodet. » Quand on fait une élection à telles enseignes, il n'y a plus à discuter; c'est comme avec les femmes qui démontrent tous les raisonnements en vous répondant: « Parce que... »

La République française, le Rappel, et le

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine.)

Paris, le 24 avril 1873.

Le discours de M. Gambetta, que je vous signalais hier, tient 13 colonnes dans la République française. Bien vous pensez que je ne vais point m'amuser à analyser ce morceau, fort beau, j'en conviens, mais trop long. Je préfère renvoyer vos lecteurs au journa

LES ABONNEMENTS

La rédaction ne répond pas des communications anonymes et ne se charge de les renvoyer. — Toute lettre adressée au journal sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNÉGAN
Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon.....	Trois mois : 30 fr.	Six mois : 50 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône.....	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes.....	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements.....	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS
partent dès 1^{er} et 15
de chaque mois.

Gérant :
C. BENOIT-GONIN
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du gérant.

Le mécanisme électoral, sous le second empire, était un s'en souvenant — compliqué, une infinité de rouages, dont le plus puissant était, sans conteste, ce qu'on a appelé la direction des affaires et chargé M. Pi-y-Margall de l'intérieur de la présidence.

La commission de permanence des Cortès n'a point vu ce changement d'un œil favorable, et ses sentiments bien connus ont provoqué à Madrid une assez vive agitation. Avant-hier, pendant que la commission de permanence tenait séance, des bataillons de l'ancienne garde nationale, bientôt rejoints par quelques officiers et généraux en non-activité, ont formé des groupes menaçants sur plusieurs points de la ville. Entourés par les volontaires de la république, l'armée et la population, les rebelles se sont promptement dispersés en abandonnant leurs armes. Le gouvernement a été acclamé et l'issue de cette tentative, ainsi que les sentiments qu'elle a excités, di. la dépêche à laquelle nous empruntons ces détails, fait espérer que l'ordre ne sera plus troublé.

Un dernier télégramme, daté du 24, annonce qu'à la suite de cet incident, le gouvernement a prononcé la dissolution de la commission de permanence — ce qui n'est pas d'un favorable augure, il faut l'avouer, — pour le maintien de la tranquillité publique.

Hier à six heures de la clôture de la session du Reichsrath de l'empire austro-hongrois. Le discours du trône fait ressortir que la réforme électorale qui vient d'être accomplie, crée pour l'avenir un Reichsrath indépendant qui, sans tenir à l'autonomie des provinces, sera l'expression de l'unité de l'empire. Sur le terrain ainsi préparé, tous les peuples peuvent travailler au progrès de la vie constitutionnelle. Bien que le compromis désiré n'ait point abouti, la Galicie reconnaît dans la nomination récente d'un ministre galicien une preuve de la sollicitude du gouvernement.

Le discours énumère ensuite les travaux accomplis par le Reichsrath; il constate la prospérité de l'empire. Il dit en terminant : C'est, pendant qu'une paix profonde règne dans toute l'Europe, et c'est sous des auspices favorables à l'intérieur que l'exposition de Vienne pourra s'ouvrir prochainement.

Le Reichstag de Berlin a procédé hier à la première délibération sur le projet de loi de M. Falke, concernant l'introduction du mariage civil.

Ce projet, combattu par le parti centre, qui alléguait l'incompétence du Reichstag, a été renvoyé à une commission de 14 membres.

La période électorale parisienne touche à sa fin. C'est après-demain dimanche que le vote aura lieu. Nous faisons les vœux les plus ardents pour que le nom de M. de Rémusat sorte de l'urne. La victoire du parti républicain modéré serait, à nos yeux, la victoire de la République elle-même, et nous ne verrions qu'avec une grande appréhension le triomphe de M. Barodet.

Il ne dépend ni de M. Gambetta, ni de M. Barodet lui-même, ni d'aucun de leurs amis, que la candidature de l'ex-maire de Lyon n'ait pas la signification que la force des choses lui donne; sa victoire ne serait pas une victoire pour le gouvernement; elle ne serait même pas un avertissement amical donné à celui-ci; elle serait purement et simplement, et sans phrases, un échec de ce gouvernement. Or, cet échec de M. Thiers serait un échec pour la République; la droite de l'Assemblée, renforcée immédiatement du centre Casimir Périer, s'empresserait de prendre en main les affaires avec vigueur et violence; l'élection Barodet serait le pendant de l'élection d'Eugène Sue; une loi nouvelle du 31 mai ne tar-

LA GUERRE A SUMATRA

Une vive émotion règne en ce moment en Hollande par suite des mauvaises nouvelles qu'on a reçues de Sumatra. L'expédition entreprise contre le sultan d'Atchin a rencontré des résistances inattendues et a tourné au désastre. Divers journaux, le *Dagblad d'Ulrecht*, le *Dagblad de la Haye* expriment avec la plus grande énergie les sentiments que les événements douloureux inspirent au pays; ils accusent le gouvernement d'impéritie et de négligence et essayent de provoquer une crise ministérielle. D'autres feuilles, telles que le *Handelblad d'Amsterdam*, réservent leur jugement et demandent, avant de se prononcer, que le gouvernement s'explique.

Le fait est que la question de cette expédition néerlandaise est encore fort obscure; on ignore non seulement les causes du désastre, mais les causes de la guerre ne sont elles-mêmes que fort imparfaitement connues.

Au surplus, la Chambre vient de reprendre ses travaux et les ministres ne tarderont pas à être mis en demeure de se justifier: on s'attend à des séances orageuses, car si le Hollandais mérite largement la réputation que lui a faite son flegme imperturbable, deux passions encore lui restent: celle des tulipes, comme on sait, et celle de ses magnifiques colonies de l'Inde. La première de ces passions est de pur agrément et absolument désintéressée, mais il n'en est pas de même de la seconde. Les Indes néerlandaises sont en effet d'un excellent rapport et versent dans les caisses de l'Etat, bon an mal an, un nombre très-respectable de millions qui soulagent d'autant le budget ainsi que la bourse du contribuable.

Prenons Java pour exemple. Le revenu annuel moyen de cette île est de 235 millions de francs et, tous frais payés, il y a pour le trésor des Pays-Bas un excédant net qui varie de 20 à 65 millions. A proprement parler, Java n'est qu'une immense ferme exploitée au profit de l'Etat. Le travail n'y est pas libre: les deux tiers des terres cultivées appartiennent au gouvernement hollandais qui fait travailler les indigènes à titre de corvée. Les produits sont ensuite vendus par la grande compagnie des Indes.

On voit d'après cela combien doit être puissant l'intérêt que les questions coloniales inspirent en Hollande: ce sont en somme de véritables questions d'équilibre budgétaire. Si les bénéfices que la mère patrie est habituée

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

24 avril 1873.

Mauvaises impressions aujourd'hui. Pourquoi? On ne sait. Mais il y a du découragement parmi les nôtres. Quelqu'un me dit: « Bah! c'était la même chose la veille de l'élection Vautrain; tout le monde croyait voir Victor Hugo tout emporter; il a été battu cependant. On ne peut rien cependant qu'il y ait chez les meneurs de la candidature Barodet, précisément parce qu'ils sont en petit nombre, une unité d'action qui les rend très-redoutables en leur épargnant les fautes que l'autre parti, si nombreux, ne peut guère s'empêcher de commettre. La tâche des ultra-radicaux est de beaucoup la plus facile, remarquez-le. On ne demande à leur candidat ni titres ni explications. C'est un nom, c'est un fétiche, et cela suffit. C'est lui qui a droit de monter à la tribune et de dire tout discours: « Je m'appelle Barodet. » Quand on fait une élection à telles enseignes, il n'y a plus à discuter; c'est comme avec les femmes qui démontrent tous les raisonnements en vous répondant: « Parce que... »

La République française, le Rappel, et le

PARIS ET VERSAILLES

(Correspondance républicaine.)

Paris, le 24 avril 1873.

Le discours de M. Gambetta, que je vous signalais hier, tient 13 colonnes dans la République française. Bien vous pensez que je ne vais point m'amuser à analyser ce morceau, fort beau, j'en conviens, mais trop long. Je préfère renvoyer vos lecteurs au journa

LES ABONNEMENTS

La rédaction ne répond pas des communications anonymes et ne se charge de les renvoyer. — Toute lettre adressée au journal sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNÉGAN
Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon.....	Trois mois : 30 fr.	Six mois : 50 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône.....	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Départem. limitrophes.....	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements.....	13 fr.	25 fr.	48 fr.

Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS
partent dès 1^{er} et 15
de chaque mois.

Gérant :
C. BENOIT-GONIN
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du gérant.

Le mécanisme électoral, sous le second empire, était un s'en souvenant — compliqué, une infinité de rouages, dont le plus puissant était, sans conteste, ce qu'on a appelé la direction des affaires et chargé M. Pi-y-Margall de l'intérieur de la présidence.

La commission de permanence des Cortès n'a point vu ce changement d'un œil favorable, et ses sentiments bien connus ont provoqué à Madrid une assez vive agitation. Avant-hier, pendant que la commission de permanence tenait séance, des bataillons de l'ancienne garde nationale, bientôt rejoints par quelques officiers et généraux en non-activité, ont formé des groupes menaçants sur plusieurs points de la ville. Entourés par les volontaires de la république, l'armée et la population, les rebelles se sont promptement dispersés en abandonnant leurs armes. Le gouvernement a été acclamé et l'issue de cette tentative, ainsi que les sentiments qu'elle a excités, di. la dépêche à laquelle nous empruntons ces détails, fait espérer que l'ordre ne sera plus troublé.

Un dernier télégramme, daté du 24, annonce qu'à la suite de cet incident, le gouvernement a prononcé la dissolution de la commission de permanence — ce qui n'est pas d'un favorable augure, il faut l'avouer, — pour le maintien de la tranquillité publique.

Hier à six heures de la clôture de la session du Reichsrath de l'empire austro-hongrois. Le discours du trône fait ressortir que la réforme électorale qui vient d'être accomplie, crée pour l'avenir un Reichsrath indépendant qui, sans tenir à l'autonomie des provinces, sera l'expression de l'unité de l'empire. Sur le terrain ainsi préparé, tous les peuples peuvent travailler au progrès de la vie constitutionnelle. Bien que le compromis désiré n'ait point abouti, la Galicie reconnaît dans la nomination récente d'un ministre galicien une preuve de la sollicitude du gouvernement.

Le discours énumère ensuite les travaux accomplis par le Reichsrath; il constate la prospérité de l'empire. Il dit en terminant : C'est, pendant qu'une paix profonde règne dans toute l'Europe, et c'est sous des auspices favorables à l'intérieur que l'exposition de Vienne pourra s'ouvrir prochainement.

Le Reichstag de Berlin a procédé hier à la première délibération sur le projet de loi de M. Falke, concernant l'introduction du mariage civil.

Ce projet, combattu par le parti centre, qui alléguait l'incompétence du Reichstag, a été renvoyé à une commission de 14 membres.

La période électorale parisienne touche à sa fin. C'est après-demain dimanche que le vote aura lieu. Nous faisons les vœux les plus ardents pour que le nom de M. de Rémusat sorte de l'urne. La victoire du parti républicain modéré serait, à nos yeux, la victoire de la République elle-même, et nous ne verrions qu'avec une grande appréhension le triomphe de M. Barodet.

Il ne dépend ni de M. Gambetta, ni de M. Barodet lui-même, ni d'aucun de leurs amis, que la candidature de l'ex-maire de Lyon n'ait pas la signification que la force des choses lui donne; sa victoire ne serait pas une victoire pour le gouvernement; elle ne serait même pas un avertissement amical donné à celui-ci; elle serait purement et simplement, et sans phrases, un échec de ce gouvernement. Or, cet échec de M. Thiers serait un échec pour la République; la droite de l'Assemblée, renforcée immédiatement du centre Casimir Périer, s'empresserait de prendre en main les affaires avec vigueur et violence; l'élection Barodet serait le pendant de l'élection d'Eugène Sue; une loi nouvelle du 31 mai ne tar-

LA GUERRE A SUMATRA

Une vive émotion règne en ce moment en Hollande par suite des mauvaises nouvelles qu'on a reçues de Sumatra. L'expédition entreprise contre le sultan d'Atchin a rencontré des résistances inattendues et a tourné au désastre. Divers journaux, le *Dagblad d'Ulrecht*, le *Dagblad de la Haye* expriment avec la plus grande énergie les sentiments que les événements douloureux inspirent au pays; ils accusent le gouvernement d'impéritie et de négligence et essayent de provoquer une crise ministérielle. D'autres feuilles, telles que le *Handelblad d'Amsterdam*, réservent leur jugement et demandent, avant de se prononcer, que le gouvernement s'explique.

Le fait est que la question de cette expédition néerlandaise est encore fort obscure; on ignore non seulement les causes du désastre, mais les causes de la guerre ne sont elles-mêmes que fort imparfaitement connues.

Au surplus, la Chambre vient de reprendre ses travaux et les ministres ne tarderont pas à être mis en demeure de se justifier: on s'attend à des séances orageuses, car si le Hollandais mérite largement la réputation que lui a faite son flegme imperturbable, deux passions encore lui restent: celle des tulipes, comme on sait, et celle de ses magnifiques colonies de l'Inde. La première de ces passions est de pur agrément et absolument désintéressée, mais il n'en est pas de même de la seconde. Les Indes néerlandaises sont en effet d'un excellent rapport et versent dans les caisses de l'Etat, bon an mal an, un nombre très-respectable de millions qui soulagent d'autant le budget ainsi que la bourse du contribuable.

Prenons Java pour exemple. Le revenu annuel moyen de cette île est de 235 millions de francs et, tous frais payés, il y a pour le trésor des Pays-Bas un excédant net qui varie de 20 à 65 millions. A proprement parler, Java n'est qu'une immense ferme exploitée au profit de l'Etat. Le travail n'y est pas libre: les deux tiers des terres cultivées appartiennent au gouvernement hollandais qui fait travailler les indigènes à titre de corvée. Les produits sont ensuite vendus par la grande compagnie des Indes.

On voit d'après cela combien doit être puissant l'intérêt que les questions coloniales inspirent en Hollande: ce sont en somme de véritables questions d'équilibre budgétaire. Si les bénéfices que la mère patrie est habituée

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

24 avril 1873.

Mauvaises impressions aujourd'hui. Pourquoi? On

qui le public en entier. Je remarque toutefois dans ce discours habile que, tout en maintenant chaleureusement M. Barodet, l'orateur n'attaque pas trop violemment M. de Rémusat, il est presque courtois, ce à quoi le Corsaire et la République française ne nous ont pas habitués depuis quelques jours.

Toujours à propos des élections. MM. Peyrat et Adam protestent par des lettres ce matin contre les intentions qui leur ont été prêtées d'avoir fait des démarches pour obtenir le désistement de M. Barodet.

Je suis sûr qu'ils n'oseraient pas affirmer qu'ils ont sérieusement songé un instant à demander à M. Barodet de se désister, et même à entamer des démarches en ce sens auprès du candidat radical.

Quant à la visite à M. Grévy, elle est vraie. M. Edmond Adam le déclare, donc l'incident est clos.

M. Jacques de Tracy, le préfet savoyard qui a fait tant parler de lui lors du voyage de Gambetta à Chambéry, a été mandé à Paris.

Il est venu de suite et a déjà eu deux entretiens avec M. Thiers. Le gouvernement n'est pas content de ce préfet qui veut jouer les Kérary. Les populations de la Savoie sont très calmes, très tranquilles, mais profondément républicaines; elles trouvent M. de Tracy trop « conservateur ». De là des plaintes, des conflits, et M. de Tracy va probablement changer de place.

Hier, M. Thiers est allé à Vincennes assister à des expériences de tir. A ce sujet permettez-moi de rectifier encore une fois le Figaro, qui est depuis quelque temps de plus en plus mal informé.

Ce journal prétend que M. Thiers est allé à Vincennes pour assister à des expériences d'artillerie. D'abord on ne peut efficacement faire des tirs d'artillerie à Vincennes, la portée n'étant pas assez grande; puis le même journal ajoute que M. Barthélemy Saint-Hilaire accompagnait M. Thiers. Or, celui-ci est inexact. Lorsque M. Thiers est parti de l'Elysée, accompagné du général de Cissey et du général Hartung, il se retourna auprès de son fidèle ami et lui dit :

« Saint-Hilaire, je vous confie la maison. — Vous avez le salut de l'empire entre vos mains, dit en riant M. de Cissey. — Vous aimerez peut-être mieux l'avoir entre les vôtres, n'est-ce pas? répliqua M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui n'a pas une grande affection pour le ministre de la guerre, un peu suspect de bonapartisme. »

M. Saint-Hilaire a le bonapartisme en horreur! Il a cela de commun, du reste, avec la majorité des Français. M. Thiers fit commencer immédiatement les exercices de tir; il s'agissait de nouvelles cartouches métalliques. Les essais ont réussi à merveille et le président était enchanté.

Les officiers de la garnison de Vincennes assistaient aux expériences. Après les épreuves, M. Thiers manifesta son contentement en termes très chaleureux et très flatteurs pour l'armée, qu'il remercia pour le zèle qu'elle mettait à travailler et à se réorganiser.

Puis, se tournant vers M. de Cissey :

« Général, ma table est petite, je ne puis inviter tout le monde à la fois; priez donc huit de ces messieurs de venir partager notre dîner ce soir. »

M. de Cissey choisit huit officiers, parmi lesquels deux capitaines de chasseurs, et tout le monde s'en revint dîner à la présidence.

Ce soir, grand dîner diplomatique. Parmi les invités se trouvaient M^{me} et M^{lle} de Mantouff.

Le préfet de Saône-et-Loire a été reçu par M. Thiers; il venait se plaindre d'un de ses sous-préfets et demandait sa destitution. Il n'a pas remporté la victoire complète. Il n'y aura que changement.

Le préfet de la Marne, M. Jousserandot, est retourné depuis hier à son poste.

Il est inexact que des négociations nouvelles soient entamées avec l'Allemagne pour l'évacuation anticipée de Verdun.

Il est également faux que Mgr Chigi, le nonce de Rome, ait vu M. Thiers au sujet de l'attitude de la France en cas de mort de Pie IX.

MOUVEMENT ELECTORAL

Après un long silence, M. Gambetta vient de nouveau de se faire entendre. Convocqué par les électeurs de Belleville, de Ménilmontant et de Charonne, s'est empressé de se rendre au milieu d'eux. La réunion était privée. M. Gambetta a fait un long discours et parlé de tout, un peu de M. Thiers et beaucoup de lui-même. Nous croyons devoir reproduire les passages remarquables de sa harangue. Après un hommage rendu au patriotisme de la capitale, pendant le siège de Paris, il cherche à faire l'exposé de sa politique depuis la réunion de l'Assemblée à Bordeaux jusqu'à ces derniers jours. Cette politique, il dit qu'elle est « ferme et prudente, qu'elle est le fruit de ses réflexions et qu'elle est approuvée par la conscience du pays tout entier. — Laissons-lui la parole :

« J'ai dit que, ayant un germe d'état républicain, il fallait le développer, l'entourer de soins et de sollicitude. J'ai dit qu'après la surprise du suffrage universel au 3 février 1871, momentanément tenu en échec par lui, il fallait nous attacher à le gagner à force de raison, de propagande, de persuasion; qu'il fallait renouer aux moyens qui avaient illustré autrefois le parti républicain, sous la monarchie et sous l'empire, quand on refusait au parti républicain sa place au soleil. J'ai dit qu'il fallait une opposition systématique, militante, héroïque, chevaleresque, que faisaient nos prédécesseurs, il fallait substituer une opposition légale, constitutionnelle, parlementaire, scientifique, disputant pied à pied le terrain, établissant, au sein de la République, la lutte pacifique des partis, qui n'est autre chose que la rivalité des idées. (Très-bien ! — C'est cela ! — Bravos.) »

Cette politique nous imposait beaucoup de ménagements, beaucoup de précautions, et enfin l'emploi d'une infinité de moyens termes. Mais on a dans le parlement, sur le terrain naturel des transactions politiques, dans le domaine réservé à la confection des lois, à la trituration des affaires, dans ce qu'on peut appeler le ménage quotidien de la vie politique du pays.

Voilà où les concessions, de la part du parti républicain, sont nécessaires, justes, souvent avantageuses pour nous, toujours efficaces sur l'opinion; elles nous ont permis d'affirmer peu à peu ce pouvoir qui n'avait de la République que le nom, et qui, par une heureuse fortune, se trouvait aux mains d'un homme plus digne qu'aucun autre de le détenir, d'un homme aux lumières, à la compétence, à l'expérience, à la sagesse, au renom d'un Européen entierement honnête.

Eh bien ! nous ne nous sommes jamais départis de cette politique. Il le sait bien ! et je suis sûr que, lorsque les fumées du combat sont dissipées, son regard revêt ces journées où notre intervention a été décisive, non pas seulement en faveur de l'un ou de l'autre de ses ministres, mais dans l'existence de son propre gouvernement. (Très-bien ! très-bien ! — Bravos.) »

Car cette politique ferme et prudente, nous voulons la continuer après la libération du territoire. Fruit de nos réflexions, elle est approuvée par la conscience du pays tout entier; elle n'est pas seulement la vérité, elle est aussi la sagesse. Par conséquent, elle ne peut pas être accidentelle; elle ne doit pas durer seulement pendant un, deux ou trois ans de session, elle doit se prolonger même après la fondation définitive de la République. En effet, messieurs, c'est avec cette politique de sagesse et de prévoyance qu'on pourra, au sein

d'une liberté républicaine, créer des mœurs républicaines et établir, sans choc, sans violence, le jeu régulier de ces deux grands partis qui doivent se partager les membres d'une société bien réglée : le parti des esprits novateurs et progressistes, et le parti des esprits timides et plus conservateurs. C'est dans le balancement exact de ces deux partis que peut se maintenir le véritable équilibre qui fait l'ordre dans l'Etat. Telle est, messieurs, la politique que nous avons suivie à l'égard des volontés restées fidèles. Et il y a bien desolant, — laissez-moi le dire, car il n'y a même que cela qui soit désolant dans la situation actuelle, — il est désolant et cruel de constater que cette politique n'a pas été comprise du parti conservateur et de ses chefs, qu'elle soit encore calomniée sans trêve ni merci. A l'heure qu'il est, nous sommes dans une de ces crises politiques où nos adversaires ne nous tenant aucun compte de notre modération, de nos actes et de nos votes, veulent nous traiter comme si nous avions été violents, agressifs, passionnés et injustes, et comme si nous profitions des théories, des projets de réforme qui seraient le renversement de toutes les bases de la société. (Voix nombreuses : C'est une indignité !)

M. Gambetta a-t-il eu peur de produire sur son auditoire une impression défavorable en insistant sur la nécessité de ces concessions à faire sur le terrain parlementaire, dans le domaine réservé à la confection des lois, à la trituration des affaires, en proclamant que la politique de conciliation et de sagesse est la meilleure et qu'il faudra continuer à la suivre? Nous ne savons. Toujours est-il que l'orateur dans sa péroraison a bien soin de rassurer les électeurs de Belleville sur ses intentions ultérieures et il le fait même en termes peut-être un peu risqués. Qu'en juge :

Dans le monde, dans les salons, dans les réunions intimes on entend souvent un mot qui est sur toutes les lèvres et qui est le secret de toutes ces apostasies que nous avons vues. Lorsqu'un homme est arrivé, porté par le parti républicain, au premier rang dans la vie publique, les hommes des autres partis l'entourent, ils le voient, ils le pratiquent et le caressent, et ils lui laissent entendre que la différence est grande entre le point où il est parvenu et celui d'où il est parti; on lui fait comprendre qu'on pourrait l'entendre et le traiter avec lui; qu'il peut devenir l'agent et l'instrument de meilleures réformes. C'est par là, malheureusement, qu'on agit, non pas seulement sur les consciences débilés, mais sur les consciences saines; et savez-vous quel est le terme élégant dont on se sert dans cette situation? On lui dit : « Ce n'est que de la flatterie, à quoi bon nous laissons-vous pas les gens qui ne vous valent pas? On n'est pas un homme d'Etat quand on ne sait pas couper sa queue. (Hilarité.) — Bravos. »

Voilà la langue de ces messieurs. Or, couper sa queue, c'est quitter son parti, c'est le trahir. (Très-bien ! — Applaudissements.)

C'est pourtant là ce qu'un vous engage, par mille moyens à force. Mais, messieurs, quand on appartient d'esprit et de cœur à un parti, quand on s'y est dévoué, quand on le connaît bien, quand on est prêt à résister à la fois à ses faiblesses et à ses excès, quand on est sûr de ne pas plus se laisser aller à ses emportements qu'à ses défaillances, on comprend alors que la véritable place d'un homme d'Etat, c'est de rester dans le rang, au milieu de ceux qui vous ont porté, qui vous ont soutenu, qui vous ont encouragés, les instruits, les modérés quand ils s'emportent, les excités quand ils perdent courage, pour les gouverner enfin. (Profonde sensation. — C'est vrai ! — Vous avez raison ! — Vifs applaudissements.)

Car les partis qui veulent gouverner doivent apprendre d'abord à se gouverner eux-mêmes, et c'est à quoi leurs chefs doivent tout d'abord leur servir à appliquer. Tous ensemble, les chefs et les partis doivent arriver aux affaires. Ce n'est pas, messieurs, ce qui nous est échoué avec plus d'un homme que nous avons poussé. A mesure qu'on le poussait, il est devenu l'homme qui quittait le parti, pour les affaires. (Rires. — Très-bien ! — Bravos.)

Ce discours est un peu trop un plaidoyer *pro domo sua*. Quant aux considérations plus générales qu'il renferme, nous n'en commentons pas la portée. Certain passage mériterait encore d'être cité : c'est celui où M. Gambetta reprend et aggrave sa très malencontreuse de la « nouvelle couche sociale. »

Indépendamment du discours de Belleville, les journaux nous apportent ce matin une longue lettre de M. Edouard Quinet. Dans cette lettre M. Quinet déclare qu'il ne votera pas pour M. de Rémusat, « malgré ses sentiments personnels pour un homme qu'il estime, » parce que, « les factions monarchiques, en s'emparant de son nom, ne laissent pas l'alternative. » Les orléanistes, ajoute-t-il, « en acclamant le nom de M. de Rémusat, lui ont donné sa signification réelle. »

M. Quinet se trompe; les orléanistes n'ont pas acclamé M. de Rémusat, à qui ils font au contraire, eux aussi, l'injure on si l'on veut l'honneur de le tenir pour suspect. On a vu, en effet, par une de nos dépêches de ce matin que les directeurs des journaux monarchiques, avec une touchante unanimité, ont nommé M. de Rémusat de s'expliquer sur certaines déclarations de sa circulaire. Ils le considèrent si bien pour un républicain sincère, pour un partisan de l'intégrité du suffrage universel, qu'ils l'interpellaient pour lui demander si ses affirmations à ce sujet ont été faites de l'aveu de M. Thiers, si le président de la République est là-dessus d'accord avec son ministre des affaires étrangères. Ils sont si bien les ennemis de sa candidature qu'ils se sont faits contre elle les alliés de M. Quinet. Mais alors que deviennent ses défiances et les insinuations de ce dernier? La vérité est que c'est M. Quinet qui est d'accord dans cette affaire avec le *Moniteur*, le *Franciais*, le *Paris-Journal*, la *Patrie*, le *Constitutionnel*, le *Soleil*, et voire avec l'organe le plus accrédité de l'orléanisme, avec le *Journal de Paris*, et que le soupçon de connivence monarchique, s'il pouvait atteindre quelqu'un, l'atteindrait lui-même et non point M. de Rémusat. Jamais argument ne s'est retourné si complètement contre celui-là même qui pensait s'en faire une arme.

Parmi les honnêtes raisons qu'on a fait valoir en faveur de M. de Rémusat, il en est une qui s'adresse spécialement aux ouvriers de Paris et met en relief un côté neuf et positif de la question. Nous la trouvons développée dans une lettre de M. Audiganne, auteur des *Mémoires d'un quartier de Paris*. M. Audiganne rappelle qu'on se plaint que beaucoup d'ouvriers sont en ce moment inoccupés et ajoute que l'élection du 27 avril offre aux classes travailleuses l'occasion de pousser à la reprise des affaires.

Placez-vous, dit-il, au point de vue des intérêts du travail, vous êtes sûr de vous trouver d'accord avec les intérêts généraux de la société. La prospérité du travail parisien importe, d'ailleurs, à la France entière.

Or, le travail a surtout besoin aujourd'hui que la confiance se propage et que l'état politique actuel s'affermisse. Tel est le double sens de la candidature Rémusat, qui s'est prononcée si hautement pour la République et pour l'intégrité du suffrage universel.

L'élection de Barodet à Paris serait au contraire exploitée de la façon la plus funeste au travail, car on s'en servirait pour semer l'inquiétude.

La politique du gouvernement de M. Thiers, à qui nous devons la prochaine délivrance du territoire, en serait affaiblie devant l'Assemblée nationale.

Vous savez donc répondre aux ouvriers qui vous interrogent qu'en votant pour Rémusat, ils votent pour la reprise du travail, qui est en ce moment le premier intérêt de la République, comme le premier intérêt de leurs familles.

Chaque jour apporte de nouvelles adhésions des membres du vrai parti républicain. Nous n'en sommes plus à les compter. Hier encore le comité présidé par M. Carnot en a reçu un grand nombre. Nous citerons, entre autres, celles de MM. le contre-amiral Jaures, député du Tarn; Honoré Roux, député du Puy-de-

Dôme; Ernest Duvergier de Hauranne, député du Cher; Lebreton, député du Finistère; Roger-Marvaise, député d'Ille-et-Vilaine; Grand-pierre, député de la Meuse; Méline, député des Vosges; Malézieux et Savy, députés de l'Aisne; Claude, député de Meurthe-et-Moselle; Fourcaud, député de la Gironne; Vapereau, ancien préfet de la République; Vapereau, conseiller de l'arrondissement de Soaux. On s'étonne après des manifestations aussi éclatantes que le succès de la candidature de M. de Rémusat ne soit pas encore considéré comme absolument certain. A ne considérer en effet que la propagande à ciel ouvert, le doute ne serait plus permis, mais en dehors de cette propagande loyale et digne d'une nature libre, le suffrage universel subit en France des pressions occultes, l'influence des comités secrets, des mots d'ordre dont on ne peut calculer les effets probables. Quoi qu'il en soit, deux jours seulement nous séparant encore du résultat décisif et nous avons bonne confiance.

NOUVELLES ET BRUITS

On sait qu'une loi récemment votée — la loi Savary — applique aux élections politiques les règles déjà en usage pour les élections municipales; c'est-à-dire que, désormais, pour qu'une élection soit valable, il faut le concours effectif, réel, du quart des électeurs inscrits; de plus, aucun candidat ne peut être élu s'il n'a, au premier tour de scrutin, obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

Ceci posé, il nous reste à examiner combien il faudra de voix aux candidats en présence pour être élus au premier tour de scrutin.

Le nombre des électeurs du département de la Seine est de 457,786, soit pour le quart 114,446.

Si donc M. de Rémusat n'obtient pas au premier tour de scrutin 114,446 suffrages, il y aura ballottage.

Le 7 janvier 1872. M. Vautrain fut élu par 121,158 voix. M. Victor Hugo échoua avec 93,423 voix.

Il y eut abstentions ou voix perdues. 244,412 Le total des électeurs inscrits était de 458,993

Aux élections générales de février 1871, soit avant la Commune, la masse des votants était de 545,605. Ce qui fait qu'il y a à Paris, pour les élections de dimanche prochain, 87,819 électeurs inscrits de moins qu'aux élections de février 1871.

Le *Corsaire* dénonçait hier les prétendus procédés illégaux de la préfecture de la Seine, qui disait-il, s'est chargée de la mise sous bande et de l'expédition aux électeurs de la Seine, de 300,000 exemplaires de la circulaire Rémusat, de 200,000 exemplaires de la déclaration du comité Carnot, et de 200,000 exemplaires de la déclaration du comité Allou. Ces assertions, d'une manifeste fausseté, sont aujourd'hui l'objet d'un démenti suivant, inséré dans le *Journal officiel* :

Le *Journal de Paris*, dans son numéro du 24 avril, affirme que c'est la préfecture de la Seine qui est chargée de la mise sous bande et de l'expédition des circulaires de M. de Rémusat, envoyées aux électeurs par les comités qui patronent cette candidature.

Cette assertion est absolument inexacte. La préfecture de la Seine se borne à donner à tous les citoyens qui en font la demande communication des listes électorales, conformément aux prescriptions de l'article 7 du décret du 2 février 1852.

Il y a un mot dont on fait un abus étrange, dit le *Journal des Débats*, un mot qui s'étale sur les murs de Paris depuis quelques jours et qui couvrira toutes les surfaces verticales disponibles d'ici au 27 avril.

Ce mot est candidat! c'est le lion du jour, le mot qui donne le vertige à tous les partis, qui fait prononcer pendant quinze jours plus de paroles et écrire plus de lignes que l'on n'en prononce et que l'on n'en écrit dans un an.

Ce mot mérite qu'on lui consacre quelques détails étymologiques et historiques. Son étymologie : *Candidus*, adjectif latin, qui signifie : blanc.

Le principal habillage des Romains, celui qui leur était propre, était la robe appelée *Toga*, comme chez les Grecs c'était le manteau nommé *Pallium*.

La robe romaine était de laine, ronde, fermée par devant et sans manches. La couleur en était blanche généralement (*color albus*).

Mais cette couleur différait de celle désignée : *candidus*, laquelle prenait un éclat tout particulier de la craie avec laquelle elle était lustrée.

Cette robe servait de vêtement à ceux qui se mettaient sur les rangs pour obtenir un poste dans la magistrature.

On les désignait sous le nom de *candidati*.

Aujourd'hui on nomme candidats ceux qui se présentent aux grades et emplois obtenus après un examen, un concours ou un vote.

On est candidat au baccalauréat, candidat aux emplois administratifs, au professorat, aux beaux-arts, aux diverses sections de l'Institut, etc.; enfin on est candidat à la députation.

Et comme la blancheur est l'emblème de l'innocence, on appelle candeur l'ingénuité, et l'on qualifie de candide le jeune homme ou la jeune fille qui rougit.

Ce n'est guère un candidat dont il est question aujourd'hui que ce substantif et cet adjectif peuvent être appliqués.

Le Danemark va très-probablement se trouver en communication télégraphique directe avec la France, par suite d'une concession accordée par le gouvernement français à M. Tietgen, de Copenhague, directeur de la grande société télégraphique du Nord, qui peu à peu a pris de gigantesques proportions, mettant le Danemark en rapport direct avec la Chine, jusqu'où elle a établi des lignes traversant la Russie.

Le grand mérite de cette société, dit la *Correspondance Scandinave*, c'est de nous offrir à l'Allemagne, par laquelle passaient autrefois presque tous les télégrammes.

Le *Journal de Genève* nous donne quelques renseignements sur M. Emile Olivier, l'homme au cœur léger, dont la France se souvient à juste raison.

L'ancien garde des sceaux de l'empire est en Piémont.

Le village de Pollone, où vit M. Ollivier avec sa jeune femme et son enfant, dit le correspondant du *Journal de Genève*, est un des plus pauvres et des plus dénués de ressources du Biellais; la saison d'hiver y est extrêmement rigoureuse, et la société est si nombreuse que l'unique distraction qu'y ont M. et M^{me} Ollivier, c'est une promenade de deux heures qu'ils font chaque jour sur les montagnes très pitto-

resques qui les entourent, quand la neige le leur permet.

Leur maison, située au pied même de la montagne, petite et de modeste apparence, est entourée d'un enclos d'arbres fruitiers. Pour arriver au salon, il faut passer, comme dans la plupart de nos demeures rustiques du Biellais, par la cuisine et la salle à manger, ce qui ne permet de remarquer l'extrême simplicité de l'intérieur. Le salon, chauffé par un poêle de terre cuite, sort de cabinet d'études; deux tables de travail, d'autres tables chargées de livres et de papiers, et un piano constituent à peu près son ameublement.

M. Ollivier est calme, ses cheveux ont blanchi, mais sa physionomie est toujours jeune et respire la santé.

« J'ai toujours souhaité, me dit-il, cette vie retirée, et je m'y résignerai définitivement de grand cœur, si mon pays n'a plus besoin de moi; mais s'il réclame mes services, *fit-ce comme garde-champêtre*, je ne refuserai jamais de le servir. »

La vie de M. Ollivier est uniquement consacrée au travail; à peine de loin en loin va-t-il jusqu'à Turin pour consulter quelque livre de la bibliothèque royale.

On se souvient du vol de 180,000 fr., commis il y a quelque temps au préjudice du Comptoir d'escompte. On se rappelle que le voleur, Eugène Marrast, avait réussi à prendre la fuite.

On a su depuis que Marrast emmenait avec lui trois complices : un de ses frères nommé Henri, et deux individus, le père et le fils, du nom de Millon-Demarquay.

Quelques jours après la disparition du hardi faussaire, la police apprit qu'il avait été vu à Bruxelles; le lendemain on savait qu'il logeait à l'hôtel des Miroirs, dans cette ville.

Deux agents de la sûreté partirent aussitôt, mais ils furent informés en arrivant que Marrast et ses complices venaient de déménager et étaient allés habiter chez un fruitier d'Ixelles. Ils avaient laissé leur linge à l'hôtel des Miroirs, mais après avoir eu le soin de le démarrer.

Il parait, d'après le *Figaro*, que Henri Marrast et les Demarquay, trouvant qu'Eugène Marrast ne partageait pas assez vite avec eux le produit de ses rapines, résolurent de le voler.

Profitant de ce que son frère était allé chercher ses lettres à la poste, Henri Marrast s'introduisit dans la chambre de celui-ci et s'empara d'une valise contenant une somme considérable. Cela fait, il revint à Paris avec les Demarquay. Les agents le suivaient.

Hier, tous trois ont été arrêtés. Quant à Eugène Marrast, il a quitté Bruxelles et s'est rendu à Anvers sous le nom de Miller. De là, ajoute le *Figaro*, il est parti en Hollande, d'où il s'est embarqué pour Londres avec un passe-port au nom de Davis.

La *Gazette de Cologne* raconte le petit épisode suivant, auquel ont donné lieu les récents événements : Mlle S... était fiancée avec un cafetier de Nancy, et le mariage devait être célébré à Strasbourg dans huit jours. Tout à coup le fiancé reçoit un télégramme par lequel sa fiancée l'informe que s'il n'arrive pas dès le lendemain, le mariage sera effectué par le directeur de police allemand. Le jeune homme, étonné, se met en route à l'instant, et le mariage put se faire à la hâte encore par-devant un de MM. les adjoints. On dit que la fiancée n'aurait pas consenti d'aucune façon à se laisser marier par un fonctionnaire de police allemand.

La comtesse Guiccioli a laissé en manuscrit des *Souvenirs sur le séjour de lord Byron en Italie*; elle a légué à son neveu, le comte de Gamba, toute une correspondance inédite du célèbre poète, datant des années 1820 à 1823.

Malheureusement, écrit à la *Gazette d'Augsbourg* M. Karl Hillebrand qui a eu communication de ces lettres, elles sont de nature si délicate et personnelle qu'il ne sera guère possible de les publier.

La cour que le gouvernement anglais a établie à Halifax pour rechercher les causes de la perte du steamer *Atlantic* a rendu son jugement.

Les termes en sont sévères. Il fait impartialement la part des propriétaires de l'*Atlantic*, du capitaine et du quatrième officier. Mais les peines qui frappent les autres officiers sont singulièrement modérées.

D'après un télégramme de New-York, il est établi que l'*Atlantic* a mis à la voile avec une provision de charbon insuffisante, ce qui créait un danger. On doit se rappeler que cette circonstance a été tout d'abord signalée dans notre pays; mais les propriétaires en contestèrent formellement la réalité. Néanmoins le capitaine Williams a fait connaître à la cour d'Halifax qu'il suffisait de trois jours de mauvais temps pour l'obliger à gagner Halifax, et certainement le cas n'était pas imprévu.

La cour, dans sa sentence, déclare la ville de Liverpool responsable de la perte du navire et de ses conséquences. Quant au capitaine, il est dit qu'il a fort mal gouverné son bâtiment à compter du moment où la direction a changé jusqu'au moment où en négligeant de faire usage de la sonde, il a fait preuve d'une incapacité manifeste. Le quatrième officier est blâmé pour n'avoir pas vu le fanal ou la terre; il est seulement suspendu de ses fonctions pour trois mois.

Les journaux de la colonie et de New-York, mieux instruits des résultats de l'enquête, sont, dit-on, d'accord pour considérer les peines prononcées comme ridiculement insuffisantes, et pour demander qu'une nouvelle enquête ait lieu.

Le général de Moltke adresse sur sa demande à un journal allemand quelques détails intéressants sur sa jeunesse.

« Je suis, dit-il, le troisième de sept fils du lieutenant-général danois de Moltke. Ma mère, Henriette Paschen, était la fille du conseiller intime des finances Paschen, de Hambourg. Mon père ayant acheté, après son mariage, d'abord une propriété dans la Prignitz, ensuite dans la Mecklembourg, je naquis dans ce dernier pays, dans la ville de Parchim, le 28 octobre 1800. Mes parents se trouvaient à cette époque en visite chez mon oncle, Helmholt de Moltke, lequel alla en 1812 avec le bataillon mecklembourgeois en Russie, où il périt. Je reçus les noms de Helmholt Karl Bernhard. J'allai ensuite avec mes parents à Lübeck, où leur maison fut pillée par les Français en 1806. C'est à Lübeck, à ses vieilles tours et portes, que se rattachent mes premiers souvenirs. Malgré les changements qui ont eu lieu dans le voisinage, j'ai reconnu sur-le-champ, après de longues années, la maison que nous avions habitée au Schranggen. »

Dans l'intervalle mon père avait acheté dans le Holstein la propriété d'Augustenhof, qui fut détruite l'année suivante avec toute la récolte par un incendie. Bientôt après mourut mon grand-père, qui était possesseur d'une très-grande fortune. Son testament contextual un très-grand nombre de legs considérables. Les pertes très-nombreuses que la guerre lui avait fait subir et qu'il ne connaissait pas toutes tombèrent à la charge de ma mère instituée légataire universelle, de sorte que cette dernière ne conserva presque rien. La propriété dut être vendue. Quant à moi, j'avais

été envoyé avec mon frère aîné à l'Académie des cadets à l'école militaire de Copenhague. Nous y passâmes une triste jeunesse. A dix-huit ans, je devins officier. Le service militaire danois, ne m'ouvrit qu'une perspective très-restreinte, je conçus le désir d'entrer dans l'armée prussienne, où mon père et plusieurs frères avaient également servi.

Muni de bonnes recommandations du chef de mon régiment, le duc de Holstein, père du roi actuel du Danemark, j'allai à Berlin, y subis l'examen d'officier et fus placé aussitôt dans le régiment n° 8 de la garde.

A partir d'alors commença ma carrière militaire qui fut suffisamment connue.

« Les écrits que j'ai publiés sont la campagne turco-russe et des lettres de la Turquie. Les campagnes en Italie, dans le Danemark et en Autriche ne sont pas de moi, mais de la section historique de l'état-major. J'ai publié en outre une carte de Constantinople et du Bosphore et des environs de Rome, ainsi que la partie la plus importante de la carte de l'Asie-Mineure de Kiepert. »

« Signé : général von MOLTKE. »

Le conseil de guerre de Munich a condamné le capitaine Betz et le lieutenant de Rebay, officiers bavarois, le premier à un mois et le second à huit jours de prison, pour vol d'un chien de chasse appartenant à un habitant de Sedan. Ils sont de plus rayés des cadres de l'armée.

Le jugement ne paraît avoir été si sévère que pour effacer, au moment de l'évacuation, le souvenir de la tolérance de l'autorité militaire allemande pour tant de déprédations d'un tout autre importance. En effet, il est établi que le chien en question a suivi la chienne du lieutenant Rebay au moment où il repartait pour l'Allemagne, et qu'il paraissait sans maître.

Le proverbe a toujours raison : On pend les petits voleurs; on honore les grands.

Il vient de mourir une femme dont le nom appartient à l'histoire, la comtesse Thérèse Spaur, en compagnie de laquelle le pape, sous un déguisement féminin, s'enfuit de Rome à Gaète en 1848.

Arrêtée à la suite de cette fugue, c'est à son énergie seule que la comtesse dut de ne pas être fusillée.

Elle laisse une modeste fortune qu'elle a léguée au convent de Sainte-Thérèse de Vienne, où elle s'était retirée.

Dans une correspondance adressée de Zanzibar (côte orientale d'Afrique), 18 mars, à la *Gazette de Cologne*, nous trouvons les premiers renseignements parvenus en Europe sur l'expédition anglaise envoyée pour se mettre en relations avec Livingstone.

Il vient d'arriver à Zanzibar, écrit le correspondant, des nouvelles de l'expédition. Ces nouvelles malheureusement ne sont pas favorables. Le docteur Dilon est parti de Bagamoyo avec l'avant-garde, tandis que le lieutenant Cameron a dû rester avec ses autres compagnons. Le lieutenant Cameron est au lit, malade de la fièvre; M. Murphy, de l'artillerie royale, a un érysipèle.

L'expédition a eu le tort de se mettre en route à l'entrée de la saison des pluies, le moment le plus mauvais de l'année pour les voyageurs.

L'intérieur du Vatican.

Une personne fort honorable, qui a visité récemment le palais et les jardins du Vatican, nous rend compte de ses impressions, que nous jugeons intéressantes de publier.

Si l'on entre au Vatican sans être accompagné d'une personne connue, on est accueilli avec une grande défiance; les suisses, les gardes, les huissiers, les simples domestiques vous regardent passer avec un air scrutateur et paraissent disposés à vous suivre partout, à fermer devant vous toutes les portes.

Il faut donner un pour-boire à l'entrée de toutes les galeries, des divers musées, des chambres de Raphaël, de la bibliothèque, bien qu'on soit muni d'un permis. La taxe n'est point exigée préemptoirement; mais on s'aperçoit bien aux hésitations que les huissiers mettent à ouvrir, qu'il faut s'exécuter et offrir un pour-boire. On le donne de bon gré; on était préparé. Le pour-boire est accepté sans hésitation, presque sans remerciement, et toute difficulté s'évanouit.

L'accueil est bien différent, si l'on est accompagné par quelque ecclésiastique du palais, par un simple garde noble, ou même un garde palatin. Les huissiers se précipitent, ils font assaut d'obsequiosités, ils précèdent vos desirs; s'ils s'inclinent, ils demandent pardon avant d'avoir rien fait, ils remercient sans qu'on ait fait un signe.

Les salles du palais sont belles comme lignes, comme espace; elles sont dans le débordement quant aux ornements et au confort. Les stucs tombent de partout, les tentures sont vieilles et décolorées, les murailles nues. Une atmosphère générale de décadence, de négligence règne dans tout le palais. Il n'y a de vraiment beau que le grand escalier de marbre blanc, avec les murs revêtus de st

BOURSE DE PARIS DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE DU 25 AVRIL

Table with columns: AU COMPTANT, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSE. Lists various securities and their prices.

Table with columns: VALEURS, listing various financial instruments and their values.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Table listing conditions for silk products, including grades and prices.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, listing various types of goods and their quantities.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, listing various types of goods and their quantities.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, listing various types of goods and their quantities.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, listing various types of goods and their quantities.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Table with columns: AU COMPTANT, listing various securities and their prices.

Elle publiera une Revue du Salon, par M. Xavier Aubryet, et en feuilleton, une nouvelle inédite, la Capote rose, par M. Paul Sautière.

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DE MONDRAGON (Vaucluse) Emission de 15,000 obligations à 75 fr.

CHANGEMENT DE DOMICILE Le docteur MOURGUE, successeur de M. Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son cabinet, rue de Lyon, 15.

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES Les Constitutions françaises de 1791 à 1848 par M. J. TAVERNIER

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M. SUC, avoué à Lyon, rue Saint-Dominique, 5.

Suivant acte sous seing privé en date du premier avril mil huit cent soixante-treize, enregistré à Lyon le vingt-quatre du même mois, folio 154, acte, case 7 A 9, par monsieur Gast, il a été formé une société en nom collectif pour le commerce de la hennetterie en gros :

Entre monsieur Etienne BREYET, voyageur de commerce, domicilié à Lyon, rue Ferrandière, 45, d'une part, Et monsieur Louis BÉRAUD, aussi voyageur de commerce, domicilié à Lyon, rue Thomassin, 26, d'autre part.

La société a commencé ses opérations le premier février mil huit cent soixante-trois et les terminera le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-sept.

Le siège de la société est à Lyon, rue Thomassin, 26.

La société a commencé ses opérations le premier février mil huit cent soixante-trois et les terminera le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-sept.

Certifié véritable par les associés soussignés.

Signé : E. BREYET, L. BÉRAUD.

AVIS AUX PETITS CAPITALISTES On demande à emprunter, pour deux ans, dix mille francs. Bonne garantie et intérêt dans une affaire en plus de l'intérêt légal.

Etude de M. DURAND, huissier à Lyon, rue Saint-Côme, 11.

VENTE JUDICIAIRE Le mardi vingt-neuf avril courant, à onze heures du matin, sur la place de la Bourse, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et à un comptant de divers objets mobiliers, tels que : commode, tables, chaises, fourneaux, glaces et divers autres objets, etc.

VENTE JUDICIAIRE Le samedi vingt-six avril mil huit cent soixante-treize, à dix heures du matin, sur la place des Terreaux, à Lyon, d'objets mobiliers saisis, tels que : bureaux, chaises, canapés, fauteuil, coffre-fort, table, etc., etc.

ON DEMANDE à acheter d'ameublement, s'adresser à M. Lombard, notaire, rue Grenette, n° 45.

A louer de suite pour Magasin et Appartement 6 PIÈCES ET DÉPENDANCES au 1^{er} rue Romarin. S'adresser à M. Targe, 28, rue de Lyon.

ON DEMANDE A LOUER à Lyon ou aux environs, un local industriel, de préférence avec force motrice. S'adresser à l'Agence française de publicité L. Cagnat, successeur de A. Jourdain, à Mulhouse (Alsace).

Etude de Me ANGLÈS, docteur en droit, avoué à Lyon, rue de Lyon, numéro 28.

VENTE aux enchères, devant le tribunal civil de Lyon, le samedi 3 mai 1873, à midi, d'une grande et belle MAISON EN CONSTRUCTION à Lyon, rue de la Bourse, 6, à l'angle de la rue Neuve. Appartenant à madame veuve Villate.

Mise à prix : 250,000 fr. Cette maison a rez-de-chaussée et cinq étages. A chacun de ces étages elle a neuf ouvertures sur la rue de la Bourse et huit ouvertures sur la rue Neuve. Elle occupe une superficie de 460 mètres carrés environ.

Chemin de Fer GUILLAUME LUXEMBOURG MM. les Actionnaires de la Société Guillaume-Luxembourg sont convoqués pour le vingt-neuf mai prochain, à deux heures précises, dans une des salles d'attente du chemin de fer de l'Est, à Paris.

En assemblée générale ordinaire, pour entendre le rapport du Conseil d'administration sur l'exercice mil huit cent soixante-douze et statuer sur les comptes de cet exercice;

En assemblée générale extraordinaire, pour recevoir les communications du Conseil au sujet de concessions nouvelles dans le grand-duché de Luxembourg et sur le territoire allemand d'Alsace-Lorraine; donner, le cas échéant, tous pouvoirs au Conseil d'administration tant pour poursuivre ces concessions que pour adopter au besoin les mesures financières nécessaires.

Pour assister à cette assemblée, les porteurs d'un moins vingt actions anciennes ou cent actions privilégiées, ou d'un moins vingt de ces actions réunites représentant un capital nominal de 10,000 fr., devront déposer leurs titres, soit à Luxembourg, au siège social, soit à Paris, à la succursale, 101, rue du Faubourg-Saint-Martin, avant le seize mai, de onze heures à trois heures.

Des modèles de pouvoir sont déposés dans les bureaux de la société.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE L. R. P. des Chemins de fer de l'Etat.

Le Conseil d'administration de la Société autrichienne des chemins de fer de l'Etat à l'honneur d'informer MM. les actionnaires que, vu l'insuffisance du nombre des actions déposées, l'Assemblée générale extraordinaire, qui avait été convoquée pour le 23 avril 1873, est reportée au 23 mai et aura lieu à Vienne, audit jour, Schwarzenberg-Strasse, 17, à neuf heures du matin.

L'objet des délibérations est le même que celui qui a été annoncé par la première convocation, savoir :

1^o Ratification de la concession faite à la Société du chemin de fer de Chotzen (station de la ligne du Nord) à Nensorge et à la frontière de Prusse;

2^o Adoption des voies et moyens nécessaires à la construction du dit chemin de Chotzen à Nensorge;

3^o Emission d'obligations, série A, réseau complémentaire pour la liquidation des comptes de premier établissement et pour le dédoublement de ce réseau.

Le Conseil d'administration à l'honneur de prévenir en même temps MM. les actionnaires que, conformément à l'article 36 des statuts, l'Assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu le même jour 23 mai 1873, immédiatement à la suite de l'assemblée générale extraordinaire.

L'objet des délibérations de l'assemblée ordinaire sera :

1^o L'approbation des comptes et la fixation du dividende de l'exercice 1872;

2^o Le renouvellement statutaire du Conseil d'administration. Chaque nombre de vingt actions donne droit à une voix, le même actionnaire ne peut réunir plus de vingt voix en son nom personnel; un nombre fondé de pouvoirs, il peut réunir, en outre, quarante voix au plus.

Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'Assemblée générale.

Pour le cas de représentation, les pouvoirs imprimés ou des cartes d'admission doivent être remplis et signés par le mandant.

MM. les Actionnaires qui désirent prendre part à cette Assemblée générale extraordinaire, doivent déposer leurs titres au plus tard jusqu'au 9 mai 1873 inclusivement, au bureau des titres de la société, à Vienne, et à Paris, à la caisse de la société du Crédit mobilier, 15, place Vendôme.

Il leur sera délivré en échange des cartes d'admission nominatives et personnelles.

MM. les Actionnaires sont priés de présenter leurs pouvoirs au bureau des titres, à Vienne, au moins trois jours avant la réunion de l'Assemblée générale.

Le Crédit lyonnais à l'honneur d'informer MM. les actionnaires de la Société autrichienne L. R. P. des chemins de fer de l'Etat, qu'il recevra leurs titres (actions libérées et non libérées) et se chargera de les faire représenter aux Assemblées ordinaire et extraordinaire qui se tiendront à Vienne le 23 mai 1873. Les titres pourront être déposés à Lyon jusqu'au 7 mai 1873 inclusivement.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Lyon.

HÉMATOSINE

DE Tabourin ET Lemaire Chimiste. L'HÉMATOSINE est la partie ferrugineuse et colorante du sang. Elle est extraite du sang du bœuf par un procédé spécial.

D'après M. Bousignou, de l'Institut, l'Hématosine de MM. Tabourin et Lemaire renferme, pour cent parties, 6.33 de fer équivalant à 9.045 de sesquioxide, dont une partie est combinée avec de l'acide phosphorique.

Des travaux et analyses de ce savant académicien, il résulte que l'Hématosine de MM. Tabourin et Lemaire contient 170 fois plus de fer assimilable que le sang de bœuf et 1320 fois plus que la plus belle viande de boucherie.

(Institut de France. — Comptes rendus de l'Académie des Sciences. — Séances des 27 mai et 29 juillet 1872.)

L'Hématosine est donc un produit naturel et la matière organique, elle présente le fer à l'organisme sous la forme choisie par la nature et à l'état auquel il est habitué à le prendre tous les jours sans fatigue.

L'Hématosine assure une guérison complète dans les cas d'appauvrissement du sang, anémie, chlorose, scrofule, lymphatisme des enfants, leucorrhée, aménorrhée, maigreur excessive, faiblesse générale, épuisement, convalescence, etc.

Se trouve chez DESNOIX et C^{ie}, rue du Temple, 22, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

EAU TONIQUE

ANTIPYRETIQUE DICHOMARIE aîné, chimiste, ROUEN. Active la pousse des cheveux. Empêche leur décoloration. Détruit les pellicules.

Se trouve à Lyon : chez Kock, parfumeur, rue de Lyon. — Briand, coiffeur, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Berle, coiffeur, rue de Lyon. — Berthier, coiffeur, place des Terreaux. — Garcin, coiffeur, rue Centrale. — V. Tirel, rue de Lyon. — Vente en gros, Briand, rue Blai-Argent, 3, et chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs.

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salo-parsille QUET guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Syphilis, Diétres, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les Acretés des humeurs, Vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute sécurité et dispense des tisanes.

A Lyon, à la pharmacie Quet, rue de la Préfecture, 5.

GUÉRISON RADICALE et en peu de jours des maudites récentes ou anciennes par les Capotes Quet. Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — Injection Quet, hygiénique, préventive, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui seraient résistés à tout autre remède.

S'adr. à QUET, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

ROB-SAVARES!

Maladies contagieuses. Faiblesse des organes. Pertes. Affections ostendues. Vices du sang.

Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant dépuratif le dispensent de tout éloges et sont les plus beaux titres de sa renommée à la confiance publique dont il jouit constamment.

Expéditions par correspondance. S'adr. à M. TOUSSAINT, pharmacien, de 1^{re} classe, RUE PIZAY, 12, au 1^{er} étage, près de l'Hôtel de Lyon, à LYON.

BOURSE DE PARIS — Jeudi 24 Avril (de midi à 3 h. 1/2).

Table of stock market prices for Paris, including columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various securities.

BOURSE DE LYON — Vendredi 25 Avril (de 11 h. à midi 1/2).

Table of stock market prices for Lyon, including columns for RENTES ET ACTIONS, ACTIONS, and various securities.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 avril. Le marché des fonds était un peu plus animé aujourd'hui, mais les cours étaient plus lourds que jadis. Le 3 0/0 ne venait plus que 89.60 et le 5 0/0 1871 ne venait plus que 91. Les primes ont 2 et dont 5 sont pour fin courant (élection recherchée; on veut bien parier sur l'élection de dimanche prochain, mais on risque le moins possible.)

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-dessous Lyon, le 25 avril 1873.